



ESCLEY DES BERTAINES

Velsh Mountain Pony approuvé Welst

ACHETEUR

VENDEUR

Société :	Société : Elevage de Chantime
Nom :	Nom : BEURET
Prénom :	Prénom : Charlène
Adresse :	Adresse : Les Galmins
Code Postale :	Code Postale : 03400
Ville :	Ville : St Ennemon
Téléphone :	Téléphone : 06.11.83.46.04
eMail :	eMail : elevagedechantime@hotmail.com

L'acheteur achète une saillie en Monte en main de l'étalon ESCLEY DES BERTAINES,
Pour la jument :

JUMENT

CENTRE DE MISE EN PLACE

Nom :	Société :
Sire :	Nom :
Race :	Adresse :
Père :	Code Postale :
	Ville :
	Téléphone :
	eMail :

CONDITIONS DE VENTE 2020 : ESCLEY DES BERTAINES

Monte En Main	Réservation : 150€ HT soit 165€ TTC	
	Frais de Pension non suivée : 8€HT soit 9€ TTC non suivée	
	Frais de Pension suivée : 10€ HT soit 11€ TTC suivée	

Cette offre donne droit à une saillie en monte en main. Test sanitaire : métrite sera demandée, datant de moins d'un mois au moment de la saillie. En cas de doute, Charlène BEURET a autorisation de montrer la jument à un vétérinaire compétent aux frais du propriétaire. Le propriétaire est conscient que la monte en main à des risques, et qu'il ne tiendra Charlène BEURET ou l'étalon responsable. La saillie sera valable pour la jument décrite dans le contrat. La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement à l'ordre de : Charlène BEURET – Elevage de Chantime. La pension est offerte sur la durée des chaleurs de la jument, valable sur qu'un cycle. Au départ de la jument, le propriétaire devra s'acquitter de la facture de pension. Les juments suivées sont hébergées en box/ paddock. Si la jument est vide à 15jours, elle pourra être représenté à l'étalon. Limite de 3 chaleurs exploitables.

Ce contrat doit être retourné en deux exemplaires à Charlène BEURET, lu & approuvé, signé et accompagné de ses règlements

Le Vendeur

L'Acheteur